

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 mars 2012 – Elémentaire

Participants :

M. Lemau (Directeur)	Mme Debroise (élu(e) de quartier)	Marie-Pascale Chaperon (parent CM1)	Bérénice Gloria (parent CE2, CM2)
Mme Villeneuve (CP)	M. Van den Heynde (éducation quartier sud-est)	Jérôme Gilles (parent CM2)	Pascale Morne (parent CP)
M. Piquemal (CP/CE1)	M. Sinquin (Direction des rues)	Sabrina Grenier (parent CE1)	Laetitia Simoni (parent CE2)
Mme Péresse (CE1/CE2)			
Mme Formet (CE2)			
Mme Cadiet (CM1)			
Mme Lhermenier (CM2)			

Vie de l'école : effectifs

156 élèves à la rentrée de septembre 2011. Toujours **156 élèves** en mars 2012 après 8 départs / arrivées.

Les prévisions sont **stables pour la rentrée 2012** avec 29 départs (CM2) et 29 arrivées (CP).

Actuellement les effectifs sont les suivants (entre parenthèse le delta par rapport à septembre) : 39 CP (+3) ; 21 CE1 (-2) ; 38 CE2 (+/- 3) ; 28 CM1 (+/- 1) ; 29 CM2 (-2).

A la rentrée, il est prévu quelques changements dans l'organisation des **salles de classes** :

- pour permettre à 5 des 6 classes d'avoir une classe-atelier attenante
- pour avoir les 2 études au rez-de-chaussée.

Vie de l'école : budget

Il existe 2 types de budget pour l'école

- 1) Le **budget alloué par la ville de Rennes** qui est décidé en février sur la base des projections d'effectifs de février et confirmés en novembre. Ce budget est utilisé pour les achats suivants : fournitures scolaires, manuels, gros équipements, photocopies, pharmacie, abonnements (6 en 2011-2012). Cette année, le budget de la ville de Rennes était de 5471€.
- 2) Le budget géré via la **coopérative scolaire / OCCE**. Sur le compte OCCE sont versées les sommes suivantes.
 - a. 10% du budget ville de Rennes (soit 547€ cette année)
 - b. Les subventions allouées par la ville pour les projets d'école (1500€ péniche spectacle + 555€ projet théâtre)
 - c. Les subventions allouées par la ville pour les études/ateliers (76€ / étude ou atelier)
 - d. Le bénéfice de la vente des photos (classes et individuelles)
 - e. La contribution des parents au frais de gestion OCCE à raison de 2€/enfant.

Début 2011, le budget OCCE était de 3800€. Il existe une commission de rentrée pour valider les comptes OCCE. Idéalement, il faudrait la participation d'un parent élu.

La **contribution de l' Association des Parents d'Elèves (APE)** contribue aux projets via le compte OCCE (remboursement) ou en paiement direct.

► Pour 2011-2012 : la **contribution de l'APE** prévue pour l'élémentaire est de :

- 750€ pour du matériel hifi (chaîne hifi, dictaphone et mini-enceintes pour chaque classe)
- 150€ pour compléter le projet théâtre

La ville de Rennes rappelle que le budget de la ville pour la contribution aux projets des écoles (après validation de l'inspecteur d'académie) représente 170 k€. Le nombre de dossiers de projets augmentant au fil des ans (210 k€ demandés en 2011), **la ville doit faire des choix**.

Les transports (bus, cars) ne font pas partie de ce budget, mais sont également pris en charge par la ville.

Projet d'école

Le Projet d'école (2011-2015) a été validé en février 2012 par l'Inspection Académique avec pour directive « Conforter l'excellence scolaire : une réussite au bout de chaque parcours ».

En effet, même si la Bretagne a globalement de très bons résultats, il reste **des disparités entre les parcours des enfants**.

Pour plus de détails concernant le projet académique 2011-2015 ► www.ac-rennes.fr

Les enseignants sont partis du bilan du précédent projet pour établir un diagnostic sur la base des résultats obtenus aux évaluations nationales et en fonction du contexte socio-économique.

Le bilan a permis de définir deux axes de travail pour le projet de notre école :

Axe 1 : De l'oral à la production écrite

- Points forts actuels : un bon niveau global - associé à une pratique courante et autonome de la lecture - même s'il reste 20% des élèves en difficulté
- Points faibles actuels : la mobilisation des compétences pour une application concrète, l'orthographe, la grammaire et la conjugaison, la pratique de la langue orale pour les 20% en difficulté.
- Les objectifs sont de maintenir le taux de réussite aux évaluations nationales, de maintenir la lecture et d'améliorer la prise de parole à l'oral.
- Les stratégies pour remplir ces objectifs :
 - a. Aller de la lecture autonome vers la production écrite (par exemple avec le compte-rendu de sorties)
 - b. La continuité entre les cycles 1 (maternelle, radio école), 2 et 3 avec un passage de l'oral à l'écrit
 - c. Le cahier de lecteur pendant l'ensemble de la scolarité
 - d. Le parcours théâtre en lien avec le collège du Landry

Axe 2 : Améliorer l'autonomie et l'initiative des élèves

- Points forts actuels : Une culture artistique commune, une liaison et un suivi des élèves de la maternelle au collège, un environnement culturel et artistique de proximité et l'implication de la mairie et des parents
- Les parents tiennent à souligner **leur satisfaction concernant la liaison avec le collège** et la préparation des enfants et parents pour ce passage vers la 6^{ème}.
- Points faibles actuels : des difficultés dans la mémorisation, la méthodologie, la compréhension des consignes, avec un manque de persévérance, concentration et autonomie et enfin le manque d'outils communs entre les cycles.
 - Les objectifs sont d'harmoniser les connaissances et de fournir des outils communs à tous les élèves qui les accompagneront au cours de leur scolarité
 - Les stratégies pour remplir ces objectifs :
 - a. Fournir des outils communs : cahiers communs, fiches outils, symboles de correction, règle de présentation
 - b. Développer la démarche scientifique – pas uniquement dans les matières scientifiques !! – pour susciter le questionnement
 - c. Développer l'auto-évaluation des niveaux
 - d. Développer le tutorat (inter-classes et inter-cycles)
 - e. Valoriser des projets créatifs grâce à la mise en place d'outils de « rendre compte »
- Cela va tout à fait dans le sens **d'une demande des parents** pour une mise en valeur et une communication vers les parents des travaux et projets réalisés en classe.
- f. Ouverture vers les structures de proximité : Cercle Paul Bert, TNB

Pour atteindre ces objectifs, les ressources et partenaires suivants pourront être mobilisés :

- Radio-école de la maternelle, équipement numérique (► financés en grande partie par l'APE), site Internet de la ville de Rennes <http://rennes.iconito.fr>
- Les temps forts : fête de l'école, éventuellement des portes-ouvertes
- Des partenaires : ville de Rennes, OCCE, **APE**, bibliothèque, maison du Ronceray, TNB, Péniche spectacle, Théâtre Lillico...

► A noter la signature d'une **convention pluriannuelle de l'école avec le TNB**. Sur Rennes, il s'agit d'une première avec une école élémentaire (il existe des conventions avec des collèges).

Les projets depuis la rentrée

Les projets suivants ont eu lieu ou sont prévus pour le cycle 2 (classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2) :

- Sportifs : Piscine, Tennis de table (CE1/CE2), Judo
- Culturel : projet Péniche spectacle, (autour du cycle de l'eau) : 2 spectacles (pour les 3 classes du cycle), 1 conférence sur l'eau dans les arts et une séance de réalisations artistiques (pour la classe de CP et la classe de CE1).
- Civique : sensibilisation sur le fait d'être piéton avec visite à la mairie de Rennes.

Les projets suivants ont eu lieu ou sont prévus pour le cycle 3 (classes de CE2, CM1, CM2) :

- Sportifs : Piscine, Escrime (CE2, CM1), Rencontre inter-écoles (CM1), journée Petits Sportifs, kayak (CM2) ► Une très bonne année 2011-2012 !
- Culturel : théâtre (en partenariat avec Illico et TNB)
 - a. Deux interventions d'un comédien du TNB
 - b. Projet théâtre en avec une classe de 6^{ème} du collège Landry

Réponses aux questions des parents

Questions posées à la Ville de Rennes

- Panneaux d'affichage :

Réponse Ville de Rennes :

Réparation du panneau cassé : accord de la ville de Rennes

Déplacement du panneau extérieur vers la ligne jaune : désaccord de M Lemau car il lui faut un panneau à l'extérieur de l'école pour communiquer quand l'école est fermée.

Installation d'un nouveau panneau à côté de la bande jaune pour permettre une meilleure diffusion de l'information APE auprès des parents : les enseignants et la ville de Rennes ne voient pas l'utilité. La question doit être étudiée par les parents.

- Déneigement du parking haut :

Réponse Ville de Rennes :

Le problème sera transmis à la direction des rues de la ville de Rennes. Il ne faut pas hésiter à appeler les services techniques.

- Présence jugée dangereuse d'un container « récup'verre » sur le parking haut :

Réponse Ville de Rennes :

« Impossible à déplacer. Par contre, la demande sera faite d'installer un container nouvelle génération avec vérification électronique du taux de remplissage »

Sécurité piétons du parking haut :

Réponse Ville de Rennes :

Des représentants de la ville sont venus constater les risques encourus par les piétons.

Un projet de réaménagement a été présenté : les travaux seront réalisés en deux temps :

- 1) Cheminement piétonnier symbolisé par des « petits pas jaunes » refait et prolongé au niveau de l'entrée du parking : les travaux seront réalisés avant juillet 2012
- 2) Réaménagement du square pour qu'il soit plus agréable à parcourir et inciter les pétons à passer par le jardin : travaux prévus fin 2012 (à confirmer)

La ville de Rennes a également proposé de faire intervenir la police un matin dans un objectif de prévention (et non de répression) : il s'agirait de rappeler et expliquer aux conducteurs ayant des comportements dangereux, les règles à respecter.

Cela pourrait être complémentaire des sensibilisations à la sécurité routière données aux enfants.

Questions posées aux enseignants

Vente par l'APE d'objets faits à partir des dessins des enfants, au profit du financement des projets par l'APE. Ces objets (sacs, tasses, ...) sont réalisés par des entreprises spécialisées :

Réponse des enseignants :

- Désaccord pour une question de valeurs en raison du coût élevé des objets à la vente (la société faisant des marges importantes) qui pourrait créer une inégalité entre les parents (certains parents en difficultés financières se sentiraient obligés d'acheter) et parce qu'ils ont d'autres projets « arts visuels » durant l'année à réaliser.
- Ce point sera à rediscuter au sein de l'Association des Parents d'Elèves pour éventuellement proposer un autre projet (*une enseignante a par exemple indiqué que dans son ancienne école, les parents avaient trouvé par eux-mêmes un imprimeur local pour avoir des tarifs réduits*).

Etude du soir : quelle est son organisation ?

Réponse des enseignants :

M. Lemau a rappelé qu'il s'agit d'une étude surveillée et non pas d'une étude dirigée et a indiqué son fonctionnement :

- Etude assurée par des vacataires de la ville de Rennes,
- 25 élèves par étude : 40 élèves fréquentant en moyenne l'étude à l'école, 2 études sont nécessaires,
- Répartition des élèves : les CP sont répartis dans chaque étude puis les plus grands complètent les classes,
- Les règles de fonctionnement ont été établies par le directeur de l'école, elles sont régulièrement rappelées aux surveillants. (Par exemple, les surveillants doivent accompagner les CP dans la lecture)

Pour information : dans le cadre de la nouvelle répartition des classes dans les locaux, les 2 classes d'étude seront installées au rez-de-chaussée.

A noter : le directeur est disponible pour rencontrer les parents pour discuter spécifiquement de l'étude.

Carnaval : les élèves de l'élémentaire peuvent-ils être associés à la fête des petits ?

Réponse des enseignants :

Non. La participation des enfants de l'école élémentaire se fera comme d'habitude : les enfants assisteront dans la cour au défilé des enfants de maternelle.

Des parents ont fait remonter le sujet de la charge du travail à faire à la maison considérée parfois trop importante (certaines classes)

Réponse des enseignants :

Les enseignants tiennent à rappeler que leur porte est ouverte – et ce quel que soit le problème rencontré par les enfants. Les parents ne doivent surtout pas hésiter à les contacter rapidement en cas de problème.

Toutefois, si des parents ne peuvent rencontrer les enseignants, ils peuvent aussi s'adresser aux représentants des parents.

Dates à retenir

Vendredi 6 avril 2012 : Carnaval + vente de crêpes à la sortie de l'école : à vos fourneaux !

15 juin 2012 : Troisième conseil d'école

22 juin 2012 : Fête de l'école

Vous pouvez poser vos questions aux parents élus, en utilisant la boîte aux lettres située dans l'entrée de la maternelle, ou le mail ape.landry@gmail.com

Le blog de l'APE se trouve ici : <http://apechateaugiron.canalblog.com/>



Conseil Local Ecole Chateaugiron-Landry | fcpe.landry@gmail.com

Celui de l'école élémentaire par là : <http://rennes.iconito.fr/>